



Bulletin municipal de la commune de VAUX

Le mot du Maire

Chères Valoises, chers Valois

Les actes de terrorisme qui ont frappé Paris le 13 novembre entraînant la mort de 130 personnes et faisant plus de 350 blessés, ont provoqué un véritable traumatisme en France. En cette veille de Noël, ayons une pensée pour les blessés et les familles en deuil. Parmi les leçons que nous pouvons tirer de ce massacre, il en est une toute simple qui saute aux yeux : ce qui nous rassemble est bien plus important que ce qui nous sépare, et surtout ce retour aux valeurs refuge que sont un hymne et un drapeau.

Autre temps fort de cette fin d'année, l'accord historique de la COP 21 à Paris. Les 195 pays et l'union européenne ont adopté un texte visant à limiter le réchauffement climatique en-dessous de 2°C. Il y va de l'avenir de notre planète, de notre pays, de notre village et de nos enfants.

Le solstice d'hiver marque le mois de décembre et avec lui, les jours de fêtes de Noël et du premier de l'An. Partout, c'est l'effervescence. A la maison, chacun s'affaire, c'est l'heure des préparatifs et des décorations. Dehors, les illuminations égayent des jours devenus plus courts et nous plongent dans la magie de Noël. En cette saison où la solidarité compte tant, n'oublions pas d'aider et de soutenir les plus démunis et les plus isolés d'entre nous.

Je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous ainsi qu'à votre famille et à vos proches, de bonnes fêtes de fin d'année et une année 2016 la meilleure possible.

Votre Maire,
Roland SIMON.



Sommaire

le mot du Maire,
extraits des conseils,
informations, état civil,
nos écoles,
un peu de sport,
les manifestations passées
à vos agendas

Encart :
questionnaire école



Extraits des conseils municipaux

Conseil du 2 juillet 2015

- Approbation du rapport du SIEGVO sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour l'année 2014.
- Modification des horaires pour l'utilisation d'engins bruyants :
 - du lundi au samedi : de 9h à 12h et de 14h à 19h 30
 - le dimanche de 10h à 12h

Conseil du 23 juillet 2015

- Vente de terrains communaux : Le conseil municipal valide deux propositions d'achat de terrains communaux, situés le long de la RD6.
- Le conseil municipal accepte un don de l'association la Valoise, pour la réalisation de la plate-forme d'une aire de jeux pour enfants.

Conseil du 10 septembre 2015

- Modification du P.O.S : le Conseil adopte la modification N°4 du Plan d'Occupation des Sols de la commune de Vaux.
- Adhésion à la convention d'un groupement de commandes avec Metz Métropole, pour la fourniture du gaz naturel

Conseil du 15 octobre 2015

- Le conseil valide la participation à une étude sur l'élaboration du plan paysage de la vallée de la Moselle
- Modification du règlement du terrain multisport

Conseil du 5 novembre 2015

- Renouvellement du contrat Enfance Jeunesse entre la Caisse des Allocations Familiales et les P'tits Loups - Renouvellement de la convention entre la mairie et les P'tits Loups.
- Révision du prix des concessions : 60 € (simple) et 120 € (double) pour 30 ans

Conseil du 3 décembre 2015

- Approbation de la dotation financière de Metz Métropole



Informations

Terrain multisports : dorénavant, seuls les ballons en mousse peuvent être utilisés sur ce terrain. Merci à chacun de respecter scrupuleusement ce nouveau règlement.

Des jeux pour jeunes enfants seront installés au printemps sur la dalle réalisée cet automne et financée par la Valoise.

Il est rappelé que l'ensemble du site est placé sous surveillance vidéo.



Espaces verts : contrairement à ce que laisse penser un article paru au cours de l'été dans la presse régionale, la commune n'utilise plus de produits chimiques pour désherber et s'inscrit dans une démarche de développement durable pour l'entretien des espaces verts.

Participation citoyenne : le protocole a été signé par la Préfecture.

Il reste maintenant à désigner les habitants qui assureront le rôle de relais. Pour l'instant, nous avons des volontaires en haut de la rue du Val de Metz et du chemin du Thiéchamps, place du Carcan, dans le lotissement, place Saint Rémi et dans le haut de la rue du Bois la Dame.

L'organisation ne sera réellement efficace que si l'ensemble du village est couvert, aussi nous lançons un appel aux volontaires qui peuvent se faire connaître auprès de la mairie -en janvier- ou auprès de M. Mathieu au 09 50 86 95 21

Etat civil au 15 décembre 2015

Mariages :

04.07.2015 : GUIDEZ Jean-Christophe et REMIATTE Rachel

11.07.2015 : ROUBLOT Luc et BRASSAC-HANDTKé Chloé

25.07.2015 : HANDT Ludovic et MANGEOT Marjorie

05.09.2015 : WAROQUY Morgan et KOCH Virginie

Naissances :

09.08.2015 : PERSTNER Kaylie

27.11.2015 : PERNET Sarah

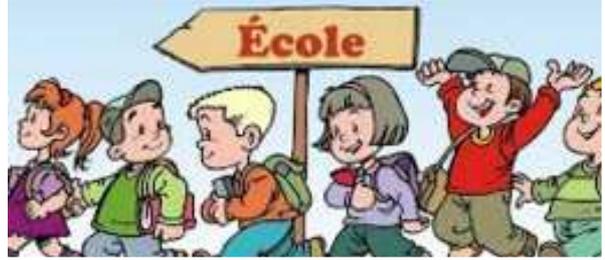
Décès :

07.07.2015 : Mme STEYAERT Lucienne, née ARCADE

26.11.2015 : Mme VAGNER Marie, née FAVRE



Nos écoles...



Vous trouverez dans ce bulletin « un questionnaire » à l'attention des parents et futurs parents dont le but est de connaître les besoins et l'opinion de chacun, afin d'améliorer l'accueil de vos enfants au sein des structures de notre commune.

La presse régionale a publié récemment un article évoquant un éventuel regroupement pédagogique avec nos communes voisines. **Ce n'est pas à l'ordre du jour, nous ne le souhaitons pas et personne ne pourra nous l'imposer.** Il est vrai que nos effectifs sont en baisse en maternelle, mais selon les prévisions sur les deux années à venir nous allons accueillir 6 nouveaux enfants. Et des habitations actuellement non occupées vont être habitées... Nous devons tout mettre en œuvre pour que nos enfants soient scolarisés dans la commune. Nous avons des écoles à Vaux et nous voulons les garder !

Nous proposons un cadre scolaire calme et sécurisé au cœur de notre village, proche de la nature. Nos écoles disposent de structures adaptées avec sur un même site, plateau sportif, périscolaire, salle des fêtes que beaucoup peuvent nous envier. Dans la commune, des assistantes maternelles complètent l'offre d'accueil pour les enfants, vous en trouverez les coordonnées en Mairie.

Nous sommes tous acteurs (Enseignantes, Mairie, Parents, Associations) du bien-être des enfants. Pour preuve, grâce au financement de deux associations de notre village (Association des Parents des Ecoles de Vaux et la Valoise) les enfants de l'école élémentaire vont pouvoir bénéficier avant la fin de l'année scolaire d'un tableau numérique interactif. L'investissement de ces deux associations est une preuve supplémentaire de l'implication de tous.

Nous avons un accueil périscolaire que nous avons confié aux animateurs de l'association des P'tits Loups, qui proposent des activités différentes tous les jours. Le périscolaire est assuré dès 7h 30 le matin et jusqu'à 17h 15 voire 18h 00 le soir, en passant par le "midi" et le repas.

Nos structures existent, sont efficaces et reconnues. Faisons en sorte que nos effectifs se maintiennent ou mieux, augmentent. Chacun est libre de son choix, mais le choix de chacun a une incidence collective...





Un peu de sport...



Le Tennis club du Pâtis vous souhaite une bonne année

Créé en 1981, sur l'initiative des communes de Jussy, Sainte-Ruffine et Vaux, le Tennis Club du Pâtis offre aux amateurs de plein air, deux courts extérieurs dans un cadre champêtre. En cas, de mauvais temps, un court couvert est là pour assouvir la soif des mordus...

Son Président, Christian Favre espère que vous serez nombreux à les rejoindre sur les courts du Tennis-Club du Pâtis au cours de l'année 2016. Pour tout renseignement vous pouvez le contacter au 03.87.60.57.16. ou sur son site <http://vauxpatis.free.fr>

Le club de gymnastique en pleine forme

Le jeudi de 9h à 10h, venez pratiquer la gym douce à la salle des fêtes, pour gagner en tonus, souplesse et détente. L'animateur adapte la difficulté des exercices à la capacité de chacun. Jeunes seniors ou seniors confirmés, vous y trouverez votre place...

Inscription possible en cours d'année - contacter Raphaëlle Ancien au 03 87 60 45 34

La sophrologie et ses bienfaits

Le jeudi à 18h30, venez vous détendre et vous ressourcer avec Sylvie. Cette heure de relaxation vous apportera détente et sérénité, de quoi assurer ensuite les tâches de la semaine à venir... Renseignements auprès de Mme Fenninger 06 02 2 436 41

et de culture...

La bibliothèque est à votre disposition le jeudi de 17h à 19h (18h à 19h pendant les vacances scolaires, sauf les 24 et 31 décembre) pour la modeste cotisation de 10 euros, inchangée depuis plusieurs années. N'hésitez pas à faire part de vos suggestions d'achat à Raphaëlle Ancien 03 87 60 45 34 - raphaelle.ancien@numericable.fr



Les manifestations passées

Cet été, le groupe des Chemins d'Art et de Foi est passé par Vaux.

Alain Royer, guide éclairé de cette belle balade dans la forêt de Vaux, a conduit ensuite les participants à l'église Saint Rémi, pour leur raconter avec brio l'histoire de notre belle église...



Le soleil étant de la partie cette année, la brocante a connu un franc succès, avec un nombre important de visiteurs. Nos jeunes enfants ont cependant été déçus par l'absence du manège, qui n'a pas pu accéder au centre du village du fait des travaux.

Le 18 octobre, vous étiez très nombreux à venir assister au concert d'inauguration de l'orgue restauré.

Les organistes Gérard Liègeois et Jean-Marie Aubrun, la chorale Trimazo, la clarinette de Charlotte Prat, la trompette de Sébastien Lauer ont enchanté les participants.



Lors de la cérémonie du 11 novembre, la jeunesse du village accompagne M. le Maire et chante la Marseillaise.



Les manifestations passées (suite)

Le loto organisé par les P'tits Loups a connu un grand succès et nécessité une forte concentration...



Téléthon 2015 : La vente d'objets divers a rapporté 2 174 €, auxquels s'ajoutent 1 500 € générés par le repas. La totalité des bénéfices a été reversée au téléthon.

Selon la tradition Saint Nicolas et Père Fouettard, accueillis par les chants des enfants, ont distribué des friandises aux écoliers.



Lors du concours du SIVT du Pays messin de cette fin d'année, sur le thème « Imagine un vitrail pour ta commune », la jeune valoise Lou-Ann Ollinger a remporté le 7ème prix dans le groupe des 7-12 ans. Félicitations !

478 dessins ont été réceptionnés par le jury...!





à vos agendas...

- M. le Maire présentera ses vœux aux nouveaux habitants de la commune le samedi 9 janvier à 18h.
- Le repas des Aînés aura lieu le dimanche 20 mars 2016.



Joyeuses fêtes

Mais restons prudents, celui qui conduit, c'est celui que ne boit pas.

Les accidents de la route ont généré 3,6% de décès supplémentaires au mois de novembre, au niveau national. En cas d'excès, mieux vaut dormir sur place....

La mairie sera fermée du 21 décembre 2015 au 4 janvier 2016, mais une permanence sera assurée :

- *les mardis de 18 h à 19 h*
- *le jeudi 31 décembre de 10 h à 12 h.*